Docusign Envelope ID: CD2FEFFB-AD19-8027-80B8-FC116769C7B4

LIGHTINDERM
Société par actions simplifiée
Au capital de 126.855 euros
Siège social : 4, rue Meissonier, 75017 Paris
528 062 813 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 15 JUIN 2026

Docusign Envelope ID: CD2FEFFB-AD19-8027-80B8-FC116769C7B4

LIGHTINDERM
Société par actions simplifiée
Au capital de 126.855 euros
Siège social : 4, rue Meissonier, 75017 Paris
528 062 813 RCS Paris

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 15 JUIN 2026

Le 15 juin 2026,

Madame Géraldine Decaux, agissant en qualité de président de la Société (le « **Président** »),

Après avoir rappelé que les associés de la Société, consultés par écrit le 6 mai 2026 (la « **Consultation des Associés** »), ont décidé, aux termes de la première résolution de la Consultation des Associés, d'augmenter le capital social de la Société d'un montant nominal maximum de 4.255 euros, pour le porter de 126.855 euros à 131.110 euros par l'émission d'un maximum de 4.255 actions ordinaires nouvelles, chacune d'une valeur nominale d'un (1) euro (l'« **Augmentation de Capital** »),

Après avoir également rappelé que, par décisions du 10 juin 2026, le Président a décidé de limiter le montant de l'Augmentation de Capital au montant des souscriptions recueillies, soit une Augmentation de Capital d'un montant nominal de 3.799 euros, par l'émission de 3.799 actions ordinaires nouvelles, représentant un prix de souscription total de 535.659 euros,

Agissant sur délégation de pouvoirs consentie aux termes de la Consultation des Associés,

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la réalisation de l'Augmentation de Capital ; et
- Pouvoirs pour les formalités légales.

PREMIERE DECISION
(Constatation de la réalisation de l'Augmentation de Capital)

Le Président,

Rappelle qu'aux termes de la Consultation des Associés, tous pouvoirs lui ont été donnés aux fins, notamment, de constater la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital,

Certifie avoir reçu :

- Les bulletins de souscription relatifs à l'Augmentation de Capital, en vue de la souscription à l'Augmentation de Capital ; et
- Le certificat de dépôt des fonds établi par la banque CIC en date du 10 juin 2026,

Docusign Envelope ID: CD2FEFFB-AD19-8027-80B8-FC116769C7B4

Constate qu'il a ainsi été souscrit à 3.799 actions ordinaires nouvelles et que le montant de leur souscription a été intégralement libéré,

Constate, au vu des documents susmentionnés, que l'Augmentation de Capital, dont le montant a été limité, est intégralement et définitivement réalisée,

Constate, en conséquence, que les articles 5 et 6 des statuts sont modifiés comme suit :

*« **5 Formation du capital social – Apports***

(...)

Aux termes de la consultation écrite des associés en date du 6 mai 2026, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 4.255 euros, pour le porter de 126.855 euros à 131.110 euros, par voie d'émission de 4.255 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale par action. Le montant de cette augmentation de capital a été limité à un montant nominal de 3.799 euros, portant ainsi le capital social de 126.855 euros à 130.654 euros, par voie d'émission de 3.799 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale par action. »

Le reste de l'article 5 demeure inchangé.

*« **6 Capital social***

Le capital social est fixé à cent trente mille six cent cinquante-quatre (130.654) euros, divisé en cent trente mille six cent cinquante-quatre (130.654) actions d'une valeur nominale d'un (1) euro par action ordinaire, chacune entièrement souscrite et libérée. »

SECONDE DECISION
(Pouvoirs pour les formalités légales)

Le Président confère tout pouvoir à Koehler-Magne Serres, Cabinet d'avocats situé 122, rue du faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, avec faculté de subdélégation, porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions, à l'effet d'accomplir toute formalité légale de publicité.

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

DocuSigned by:
Géraldine Decaux
7450BD295428459...

Géraldine Decaux
Président